

POLITIQUE DES JARDINS

Pays : Belgique (Région wallonne)

Nom du « correspondant jardin » : Frédérique DESMET

Au niveau national

Institution(s) responsable(s) des jardins /

SPWtlpe - Agence Wallonne du Patrimoine - rue Brigades d'Irlande, 1 – 5000 Namur

<https://agencewallonnedupatrimoine.be>

Autres acteurs : associations professionnelles, réseaux, société civile, autres acteurs...

a. *Demeures historiques et jardins*

Cette ASBL est une revue publiée en néerlandais et français par l'association royale des Demeures historiques et des jardins de Belgique asbl. Le contenu de « Demeures historiques&jardins s'oriente essentiellement vers l'étude, la découverte et la protection du patrimoine historique immobilier et la sensibilisation à sa richesse patrimoniale.

www.demeures-historiques.be/fr/revues

b. *Jardins ouverts de Belgique*

Cette ASBL assure la valorisation touristique des parcs et jardins exceptionnels de Wallonie », organise les pique-niques aux jardins afin de faire découvrir les jardins concernés de façon originale en collaboration avec le Commissariat général au tourisme. Le site a pour vocation la valorisation des parcs et jardins exceptionnels de Wallonie et présente les parcs et jardins ouverts au public.

www.pajawa.be

c. *Parcs et Jardins de Wallonie*

Cette ASBL présente un programme reprenant les activités proposées (visites guidées, rallye, garden party ...) dans plus de 200 jardins et parcs privés dans toute la Belgique ;

www.Jardinsouverts.be

1. Protection : législation en vigueur

Code du patrimoine (CoPat)

<https://agencewallonnedupatrimoine.be/le-nouveau-code-wallon-du-patrimoine/>

Code du développement territorial (CoDT)

http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/index.php/juridique/codt

2. Protection : nombre de jardins, niveaux de protection, statut (public/privé), inventaires

a. Jardins protégés : **OUI**

b. Nombre de jardins protégés : ?

c. Système de protection / législation

Classement sur base du décret du 26 avril 2018

Le patrimoine immobilier de Wallonie est un héritage commun de nature très diverse : grottes préhistoriques, maisons bourgeoises, châteaux, églises, bâtiments industriels, fontaines, lavoirs, sites naturels, jardins ou parcs...

La mission de l'Agence wallonne du patrimoine est de mettre en place la protection des biens dont l'intérêt

patrimonial est reconnu pour les transmettre aux générations futures.

Le classement (art.3, 7°)

Le classement constitue une reconnaissance officielle de la valeur patrimoniale d'un bien par la collectivité. Il est consacré par un arrêté du Gouvernement wallon.

Pour assurer la pérennité du patrimoine, un bien peut être classé :

1. au titre de **monument** : toute réalisation architecturale ou sculpturale ou végétale isolée et remarquable, en ce compris les éléments immobilisés par incorporation ou destination et les biens culturels qui en font partie intégrante, notamment l'équipement complémentaire et les éléments décoratifs ;
2. au titre d'**ensemble architectural** : tout groupement de constructions, en ce compris les éléments qui les relient, remarquable par sa cohérence ou par son intégration dans le paysage ;
3. au titre de **site** : toute œuvre de la nature ou toute œuvre combinée de l'homme et de la nature qui constitue un espace remarquable au regard d'un ou plusieurs critères visés à l'article 1^{er}, suffisamment caractéristique et cohérent pour faire l'objet d'une délimitation topographique ;

La liste du patrimoine exceptionnel immobilier de Wallonie

Le Gouvernement wallon établit la liste du patrimoine exceptionnel immobilier de Wallonie. Les critères retenus pour sélectionner les biens immobiliers qui y figurent ont été directement inspirés par des directives qui régissent la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Actuellement, la liste déterminée par arrêté du Gouvernement wallon du 6 octobre 2016 dénombre 193 biens inscrits au titre de patrimoine exceptionnel de Wallonie, auxquels s'ajoutent 22 éléments de biens.

- d. Statut des jardins (protégés ou non) : public / privé (nombre ou taux de répartition)

Le classement ne tient pas compte du type de propriété. On estime globalement que le patrimoine classé se répartit de manière égale entre propriétaires privés et publics.

3. Informations en ligne : inventaires, bases de données, systèmes/outils cartographiques existants, photos, ...

L'Inventaire des parcs et jardins historique de Wallonie

1036 parcs et jardins sont recensés et inventoriés.

Le site internet de l'inventaire est en construction.

Description / Commentaire:

Cet inventaire a été réalisé dans la mouvance du respect de la Charte de Florence et la Convention de Grenade. L'inventaire a été réalisé à la suite d'une convention entre l'auteur et la région wallonne.

L'auteur responsable est Madame Nathalie de Harlez de Deulin, cette dernière a collaboré avec Monsieur Serge Delsemme, Madame Catherine Guisset-Lemoine et Madame Marie-Hélène Sohet.

Tous les parcs et jardins analysés n'ont pas été publiés. Un choix a été opéré : ceux de petite échelle et/ou de création récente ont été exclus. L'inventaire, qui par définition se veut complet et exhaustif, est limité par le fait que les jardins urbains n'y ont pas été étudiés et par les conditions d'accessibilité aux jardins privés. Malgré tout, cet inventaire démontre à quel point l'art des parcs et jardins est spécifique à notre région et diversifié.

L'inventaire a mis plus de 15 ans pour être finalisé et il couvre le territoire de la région wallonne. Il a été

publié sous la forme de 9 volumes entre 1993 à 2008. Il est structuré de manière systématique par Arrondissement, de manière à correspondre et compléter l'inventaire du Patrimoine monumental. L'identification des jardins se réalise par Province, Arrondissement, Commune, localité et dénomination.

Un petit glossaire de Serge Delsemme (paysagiste) figure dans chaque volume publié.

Les fiches d'inventaire comprennent :

- Quelques informations type : statut de propriété (privé/public), ouverture ou non au public, classement ou non ;
- Une cartographie permettant d'appréhender l'évolution au cours du temps des parcs et jardins étudiés ;
- Une notice historique qui alimente la connaissance de ces jardins ;
- Des références bibliographiques ;
- Une description technique des parcs et jardins ; spécifiant quand cela est possible ; le type de jardin, le ou les créateur(s), la datation, la superficie, les éléments architecturaux, les éléments végétaux, le potager, l'eau ;
- Un commentaire évalue brièvement l'état de conservation de l'ensemble ou d'élément spécifique ;
- Un commentaire sur la maintenance ;
- Des photos viennent appuyer toutes les données recueillies.

Le service de coordination cartographique du SPW-TLPE a développé des applications simples permettant la visualisation des données cartographiques et des données documentaires associées (informations alphanumériques et pièces scannées).

<http://geoapps.wallonie.be/webgisdgo4/#CTX=IPIC#BBOX=184288.22432478188,214768.2852849038,98271.0336161335,113114.18830244287>

Le site du SPW-TLPE, la Direction générale opérationnelle, comprend les départements de l'Aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie.

4. **Formation : structures existantes, niveaux de formation, spécialisations,**

L'Agence wallonne du Patrimoine comprend notamment « Le Centre des métiers du patrimoine bâti » qui a pour vocation de préserver et de transmettre les savoirs et les savoir-faire dans le domaine du patrimoine architectural. Différentes activités de sensibilisation, de formation et d'information y sont organisées et touchent un public large et diversifié, des plus jeunes aux plus spécialisés.

<https://agencewallonnedupatrimoine.be/nos-centres-de-formation>

Sous son impulsion, un Master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel et immobilier a vu le jour dont le secrétariat est assuré par le Centre. Les 5 universités (Université de Namur, Université Catholique de Louvain, Université Libre de Bruxelles, Université de Liège, Université de Mons) et la Haute Ecole Charlemagne se sont réunies et y participent. Un des modules de ce master complémentaire est consacré aux parcs et jardins historiques.

Sensibilisation

L'Agence wallonne du Patrimoine organise les journées du patrimoine en Wallonie : elles ne sont pas spécifiques aux jardins.

Nom de la manifestation : « journée du Patrimoine »

Niveau régional

Dates : récurrent, le 2^{ème} week-end de septembre

Publics visés : le plus large possible
Site internet : www.journéesdupatrimoine.be

L'ASBL Parcs et jardins de Wallonie organise les pique-niques aux jardins afin de faire découvrir les jardins concernés de façon originale en collaboration avec le Commissariat général au tourisme.

Nom de la manifestation : « Piques-niques aux jardins »

Niveau régional

Dates : récurrent

Publics visés : tout public

Site Internet : www.jardins.tourismewallonie.be/accueil

Ce site a pour vocation la valorisation des parcs et jardins exceptionnels de Wallonie.

5. **Outils terminologiques existants / existing terminology tools**

Glossaire/thésaurus : NON

6. **Bibliographie : ouvrages de référence, actes de colloques, revues spécialisées, etc. / documentation**

- **Bibliothèque du patrimoine :**

Spécialisée en archéologie, patrimoine culturel et arts décoratifs en Belgique et en Europe, elle contient plus de 20.000 monographies et à peu près 500 périodiques suivis et s'enrichit régulièrement de l'achat de fonds privés. La bibliothèque est constituée principalement de l'héritage de la bibliothèque de l'ex-Service national des Fouilles régionalisé ; de l'héritage du Ministère de la Communauté française pour les matières régionalisées et de la bibliothèque de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. Les ouvrages sont en accès direct et prêt gratuit. La bibliothèque du Patrimoine est complémentaire à Docatel, le centre de documentation du SPWtlpe.

- **Bibliothèque René Péchère :**

www.bvrp.net/fr-fr/lecatalogue.aspx Le site reprend le catalogue de la Bibliothèque René Péchère essentiellement constituée d'ouvrages traitant de l'Art des Jardins et de l'Architecture du Paysage. Cette bibliothèque a pris l'initiative de créer un catalogue numérique des tables des matières de ses collections de livres et revues.

Le développement de nombreux partenariats a débouché sur l'accroissement du catalogue par l'apport de nouveaux fonds publics et privés.

De nouvelles collections multimédias provenant d'institutions comme ICOMOS (**Comité international des paysages culturels ICOMOS-IFLA**), IFLA (**International Federation of Landscape Architects**) mais aussi des trésors confiés par des personnes détentrices d'archives de paysagistes qui ont fait l'histoire de l'art des jardins y sont à découvrir

- **Archives de l'Etat :**

www.arch.be Les Archives de l'Etat en Belgique sont consultables par tous.

- Sous la direction de HARLEZ de DEULIN N., coll. Delsemme S., Moreau O., Hoyas D., **Inventaire thématique, Parcs et jardins historiques de Wallonie**, Namur, 9 volumes, édité par la R.W.,
- de HARLEZ de DEULIN N., **Parcs et jardins historiques de Wallonie, Région Wallonne – I.P.W.**, Namur, 2008

Aux niveaux européens et internationaux

ACTEURS

Conseil de l'Europe

- Rubrique paysage : <https://www.coe.int/fr/web/landscape/home>
- Rubrique patrimoine culturel :
<https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/cultural-heritage?expandable=2>

ONG

- IFLA Europe : Fédération internationale des Architectes paysagistes – Europe qui rassemble environ 150 membres du monde entier, dont 34 pays européens (<https://www.iflaeurope.eu/>)
- ICOMOS-IFLA : Comité scientifique international des Paysages culturel, Comité conjoint IFLA et ICOMOS, organe consultatif pour les sites du Patrimoine mondial de l'Unesco.

Autres réseaux, acteurs de la société civile

- Réseau Européen du Patrimoine des Jardins – EGHN (<https://wp.eghn.org/fr/eghn-reseau-europeen-du-patrimoine-des-jardins/>)
- Association des Résidences Royales européennes – ARRE (<http://www.europeanroyalresidences.eu/>)
- Association des Demeures Historiques européennes (<http://www.europeanhistorichouses.eu/>)
- Association des Jardins botaniques de France et des Pays francophones – JBF (<http://jbf-pf.org/>)
- Garden History (<http://www.gardenhistory.com>)
- Fondazione Benetton Studi Ricerche (<http://www.fbsr.it/>)
- Stiftung Preussische Schlösser und Gärten Berlin Brandenburg (<https://www.spsg.de/en/home/>)

LÉGISLATION

- **Convention européenne de Florence (2000)** : <http://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/176>
- **Charte de Florence (1981)** - <http://www.icomos.org/fr/chartes-et-normes>